BON DE COMMANDE

MALLETTES PÉDAGOGIQUES HISTOIRES D'ART À L'ÉCOLE

Votre commande ne pourra être correctement enregistrée que si l'ensemble des champs ci-dessous est précisément complété.
Pour les administrations et les entreprises, le N° SIRET est obligatoire et doit correspondre au nom et à l'adresse du client payeur.

RÉFÉRENCES CLIENT PAYEUR :

Nom :
Adresse de facturation :
.....
Téléphone :
Mail :
N° SIRET :
N° TVA intracommunautaire :

RÉFÉRENCES CLIENT À LIVRER :

Nom :
Adresse de livraison :
.....
Contact pour la livraison :
Téléphone :
Mail :
N° Chorus Pro (le cas échéant) :

RÉFÉRENCES FOURNISSEUR :

RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX
ET DU GRAND PALAIS DES CHAMPS ÉLYSÉES
Cellule Médiation-Éducation
254/256, rue de Bercy
75577 Paris cedex 12

Établissement public industriel et commercial
N°SIRET : 69204158500583

SUIVI COMMANDE : pour toute question concernant votre commande et sa facturation, merci d'adresser un mail à :
histoiresdart.ecole@grandpalaisrmn.fr

Indiquer le nombre de mallettes souhaitées dans les cases jaunes.

Le Portrait dans l'art	L'Objet dans l'art	Le Paysage dans l'art	L'Animal dans l'art

Nombre de mallettes	Prix unitaire	Frais de préparation *	Montant HT	TVA (20%) **	Montant TTC
1	200.00 €	25.00 €	225.00 €	45.00 €	270.00 €
2	400.00 €	35.00 €	435.00 €	87.00 €	522.00 €
3	600.00 €	45.00 €	645.00 €	129.00 €	774.00 €
4	800.00 €	56.00 €	856.00 €	171.20 €	1 027.20 €
La Citoyenneté dans l'art			Epuisée		
~~1~~	~~100.00 €~~	~~20.00 €~~	~~120.00 €~~	~~24.00 €~~	~~144.00 €~~
Jeux, Art & Sport					
1	100.00 €	20.00 €	120.00 €	24.00 €	144.00 €

* Les frais de transport s'entendent pour la France métropolitaine. Pour tout autre destination ou commande supérieure à 4 mallettes, un devis spécifique est à demander à histoiresdart.ecole@rmngp.fr.
** Taux de TVA en vigueur au 1er janvier 2020.

NOS COORDONNÉES BANCAIRES :
Virement à adresser à l'agent comptable de la RMN-GP
Identifiant national de compte bancaire RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	J Domiciliation
10071	75000	00001000276	28	TPPARISRGF

bancaire - BAN
IBAN (International Bank Account Number) BIC (Bank Indentifier Code)
FR76 1007 1750 0000 0010 0027 628 TRPUFRP1

Titulaire du compte : RMN-Grand Palais agence comptable

VISA :

DATE :

Seuls les bons de commandes datés et signés pourront être livrés.

Vos données sont destinées à la Rmn-GP, qui en est le responsable de traitement. Elles sont nécessaires pour traiter votre commande. Votre adresse e-mail est utilisée pour vous informer des offres culturelles et pédagogiques de la Rmn-GP si vous ne vous y êtes pas opposé en cochant la case ci-dessous.
Les données obligatoires vous sont signalées sur le formulaire par un astérisque. Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des donnés vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous avez également la possibilité de vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en contactant notre Délégué à la protection des données (DPO) au moyen de notre formulaire en ligne ou par e-mail à l'adresse suivante: dpo@rmngp.fr. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre politique de protection des données personnelles disponible à tout moment sur notre site à l'adresse suivante: https://www.grandpalais.fr/fr/politique-de-protection-des-donnees-caractere-personnel.

¤ Je ne souhaite pas recevoir les communications portant sur les offres culturelles et pédagogiques de la Rmn-GP

REUNION DES MUSEES NATIONAUX -GRAND PALAIS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
MALLETTES PEDAGOGIQUES
Au 14 septembre 2022

PREAMBULE
Toute commande de mallettes Pédagogiques auprès de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais (ci-après désignée la « Rmn-GP »), sera exclusivement régie par les présentes conditions générales de vente.
Le fait de passer commande implique la consultation préalable des présentes conditions générales de vente et vaut acceptation de celles-ci.

ARTICLE 1 - ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE
Les présentes conditions générales de vente (ci-après «Conditions Générales») ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de mallettes pédagogiques.
Les mallettes pédagogiques sont destinées à un usage en milieu scolaire, périscolaire, associatif ou familial (ci-après, « l'Acheteur »). L'Acheteur déclare qu'il ne se procure pas les Mallettes pédagogiques pour un usage commercial ou d'une façon générale afin d'en tirer un bénéfice.
L'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales préalablement à la validation de sa commande, et garantit qu'il dispose pleinement de la capacité juridique pour passer cette commande. Toute validation de la commande par la Rmn-GP vaut acceptation des conditions générales sans exception.
La Rmn-GP se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales. En cas de modification, seront appliquées à chaque commande les Conditions Générales en vigueur au jour de la passation de la commande.
En cas de contradiction entre les stipulations des pièces contractuelles de la commande, elles prévalent dans l'ordre ci-après : 1- le bon de commande valant conditions particulières (objet et modalités particulières d'exécution…), 2- les présentes Conditions Générales de vente. Seuls les documents référencés ci-avant et tout document intégré expressément à ces derniers par référence engagent la Rmn-GP. L'acceptation du bon de commande implique de plein droit celle des Conditions Générales de la Rmn-GP et le renoncement par l'Acheteur à se prévaloir de ses conditions générales d'achat.

ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DE L'OFFRE
REUNION DES MUSEES NATIONAUX - GRAND PALAIS (RMN-GP)
254/256, rue de Bercy - 75012 Paris (France)
RCS Paris B 692 041 585
N° de TVA intracommunautaire : FR 11692041585

Pour toute question concernant les mallettes pédagogiques, l'interlocuteur de l'Acheteur est la Cellule médiation_éducation. Cet interlocuteur est joignable entre 9h et 18h, tous les jours sauf les samedis et dimanches et les jours fériés :
Par courrier électronique: histoiresdart.ecole@rmngp.fr

ARTICLE 3 - DESCRIPTION DES MALLETTES PEDAGOGIQUES ET UTILISATION
Rendre l'art accessible à tous est l'un des objectifs centraux de la RMN-Grand Palais.
L'accompagnement des parcours d'éducation artistique et culturelle à l'école et en dehors de l'école, a engagé les équipes de la RMN-Grand Palais à concevoir un support pédagogique capable de regrouper un éventail d'activités autour de l'Histoire de l'Art.

Les 5 mallettes Histoires d'Art à l'école accompagnent et contribuent à l'éducation artistique et culturelle en proposant des outils qui mettent l'art à la portée du plus grand nombre. Il s'agit d'abord de réduire l'inégalité dans l'accès à l'art en facilitant la mise en œuvre pour le médiateur, qui n'a pas besoin de connaissance particulière. L'objectif ensuite est de proposer aux participants des activités autour de reproductions de créations artistiques de très grande qualité, de toutes époques et de toutes cultures. Autant de facteurs qui permettent de découvrir et d'apprendre par le jeu.

Chaque mallette traite d'un seul sujet et en organise la découverte en ateliers, sollicitant plusieurs formes d'intelligences: suscitant curiosité et émotions.

Inutile d'avoir des connaissances spécifiques en histoire de l'art, la mise en œuvre de chaque activité est très simple et parfaitement expliquée dans les livrets de pas à pas prévus pour l'animateur. Des tutoriels vidéos, accessibles en ligne via un lien envoyé avec chaque mallette pédagogique, facilitent la prise en main de l'ensemble du matériel.

ARTICLE 4 : TARIFS ET MONTANT DE LA COMMANDE
Le prix unitaire des mallettes pédagogiques figure sur le bon de commande. Le montant total lors de la validation de la commande est le montant définitif, toutes taxes et frais inclus. Il est repris dans l'e-mail de confirmation de commande et dans la facture.
Les prix sont indiqués en euros.

ARTICLE 5 – PASSATION DE COMMANDE
La procédure de passation de commande des mallettes pédagogiques comporte les étapes suivantes :
1/ L'Acheteur indique le nombre de mallettes pédagogiques qu'il souhaite.

2/ L'Acheteur renseigne les informations sur le bon de commande concernant :
- son Nom ou sa dénomination sociale
- son adresse de facturation,
- son numéro de téléphone,
- son adresse mail,
- son n° de SIRET,
- son adresse de livraison
- et son contact pour la livraison

3/ L'Acheteur envoie le bon de commande par mail à la Rmn-GP, à l'adresse suivante : histoiresdart.ecole@rmngp.fr

4/ La réception du bon de commande par la Rmn-GP constitue un engagement ferme et irrévocable qui ne peut être remis en cause que dans les cas limitativement prévus à l'article 12 des présentes.

6/ L'Acheteur reçoit un e-mail de confirmation de commande et la facture correspondante.

ARTICLE 6 – FACTURATION ET PAIEMENT
6.1 Facturation :
Le paiement est effectué dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception la facture émise par la Rmn-GP.
Les mallettes pédagogiques commandées seront expédiées dès réception du paiement.
En cas d'absence de réception du paiement dans le délai précité, la Rmn-GP se réserve le droit de ne pas procéder à l'envoi des Mallettes pédagogiques commandées.

Par exception, les mallettes commandées par les collectivités publiques soumises aux règles du paiement après «service fait» seront livrées simultanément à l'envoi de la facture et devront être payées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception de la facture et selon les modalités indiquées sur la facture.

6.2 Mode de Règlement :

Tout paiement s'effectue exclusivement par virement bancaire sur le compte de l'agent comptable de la Rmn-GP :

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	75000	00001000276	28

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1750	0000	0010	0027	628

ARTICLE 7 – MODALITES DE LIVRAISON DES MALLETTES PEDAGOGIQUES ET RECEPTION

La livraison des mallettes pédagogiques est effectuée aux heures et lieu désignés sur le bon de commande, dans un délai précisé dans l'e-mail de confirmation prévu à l'article 5.

La livraison est constatée par la signature par l'Acheteur du bordereau de livraison dont copie lui sera remise.

En cas d'avarie ou de perte, l'Acheteur émettra toutes réserves nécessaires sur le bon de livraison et/ou, selon le cas, la lettre voiture, qu'il confirmera dans ce dernier cas par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur et de la Rmn-GP dans les trois (3) jours suivant la réception des mallettes pédagogiques. La responsabilité de la Rmn-GP ne pourra être engagée pour toutes les conséquences de la détérioration des Mallettes pédagogiques dues à un emballage inadapté, défectueux ou insuffisant.

Dès présentation, l'Acheteur signera un procès-verbal de réception.

La réception sans réserves des prestations entraîne le transfert de propriété. Le transfert des risques intervient en même temps que le transfert de propriété.

ARTICLE 8 – REVENTE ET REPRODUCTION FRAUDULEUSE DES MALLETTES PEDAGOGIQUES

Les mallettes pédagogiques ne peuvent être revendues par l'Acheteur, sauf à engager sa responsabilité et s'obliger à réparer l'entier préjudice de la Rmn-GP.

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire les Mallettes pédagogiques de quelque manière que ce soit. L'Acheteur est seulement autorisé à reproduire et/ou dupliquer le contenu des mallettes pédagogiques pour faciliter leur utilisation dans le cadre convenu entre les parties.

La vente des mallettes pédagogiques n'emporte pas cession des droits de propriété intellectuelle y afférents.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITE

Dans tous les cas, la responsabilité de la Rmn-GP ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations serait imputable à l'Acheteur, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, ou encore à un cas de force majeure.

Sauf manquement qui lui serait imputable, la Rmn-GP ne pourra être tenue responsable des anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement, de livraison des mallettes pédagogiques.

ARTICLE 10 – PREUVE, CONSERVATION ET ARCHIVAGE

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Rmn-GP ou tout prestataire de service de cette dernière, dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des commandes, de leurs dates et des paiements intervenus entre les parties.

L'archivage des commandes et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle, conformément aux articles 1316-1 à 1316-3 du Code Civil.

ARTICLE 11 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données collectées lors de la commande sont destinées à la Rmn-GP qui en est le responsable de traitement. Elles sont collectées pour permettre à la Rmn-GP de traiter et exécuter la commande passée et, si vous ne vous y êtes pas opposés vous tenir informé les offres culturelles et pédagogiques de la Rmn- GP. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Rmn-GP impliqués dans le traitement des données. Les sous-traitants pouvant intervenir sont soumis à une obligation stricte de confidentialité et de sécurité, en conformité avec la législation applicable et nos engagements. Les données sont conservées le temps nécessaire à l'exécution de chaque finalité concernée puis archivées avec un accès restreint et conservées durant la durée additionnelle nécessaire au respect nos obligations légales ou aux fins de défendre ou faire valoir nos droits.

En sa qualité de responsable de traitement, la Rmn-GP traite ces données dans le respect du Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles et de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

La personne concernée bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement et de limitation du traitement des donnés vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de ses données après votre mort. Vous avez également la possibilité de s'opposer au traitement des données la concernant.

Elle peut exercer ses droits en contactant notre Délégué à la protection des données (DPO):

- Par e-mail à l'adresse suivante : dpo@rmngp.fr
- Au moyen de notre formulaire en ligne ;
- Par courrier postal à l'adresse suivante : A l'attention du Délégué à la Protection des données, Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées (Rmn-GP) - 254-256 rue de Bercy 75577 Paris Cedex 12

Afin de bien comprendre la demande et d'y répondre rapidement, merci de préciser dans la demande :

- Le droit que vous souhaitez exercer (ex : suppression ou actualisation de vos données)
- Vos noms, prénoms et email et toute information qui permettrait de mieux vous identifier dans nos systèmes (numéro de compte, numéro client etc.)

La personne concernée peut par ailleurs à tout moment se désinscrire des communications en cliquant sur le lien de désabonnement situé dans le pied-de-page de celles-ci.

Pour en savoir plus, merci de consulter notre Politique de protection des données disponible à tout moment sur notre site à l'adresse suivante : https://www.grandpalais.fr/fr/politique-de-protection-des-donnees-caractere-personnel

ARTICLE 12 – RESILIATION DE LA COMMANDE PAR L'ACHETEUR

12.1 Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L. 121-21-8 du code de la consommation, l'achat de mallettes pédagogiques ne fait pas l'objet du droit légal de rétractation. A compter de leur achat par l'Acheteur, les mallettes pédagogiques ne peuvent être ni échangées, ni remboursées, même en cas de perte ou de vol.

12.2 En cas de résiliation pour motif d'intérêt général de l'achat par une collectivité publique, avant la réception des mallettes pédagogiques, la Rmn-GP pourra demander l'indemnisation de son entier préjudice.

ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE- DIFFERENDS

13.1 Droit applicable : Les présentes conditions ainsi que toute commande passée par l'Acheteur sont régies par la loi française.

13.2 Litige : Tribunal administratif territorialement compétent.